



FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Clean Polish

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Clean Polish

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Domaines d'application Nettoyage et polissage dentaires.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Kerr Italia S.r.l.
Via Passanti, 332
84018 Scafati (SA) - Italy
Tél: +39-081-850-8311
E-mail: safety@kerrhawe.com

Personne à contacter E-mail: safety@kerrhawe.com (Mobile Phone number 08.00 – 23.00:
+39-340.1721884)

Fabricant KERRHAWE S.A.
Via Strecce n°4
6934 Bioggio (Switzerland)
Tél: 00-800-41-050-505
E-mail: safety@kerrhawe.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d'appel d'urgence 112 / – Centre antipoisons: + 33 (0)1 40 05 48 48
WEB: <http://www.centres-antipoison.net>
CHEMTREC® Emergency Call Center. Emergency Telephone Number (for USA only)
001-800-424-9300
International and Maritime Telephone Number +1 (703) 527-3887

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification aux directives 67/548/CE,
99/45/CE & 2001/58/CE (DSD/DPD)

-

Classification aux directives 1272/2008
(CLP)

EUH210

Communication

Non considéré comme présentant un risque pour la santé, un risque d'incendie, d'explosion ou de pollution de l'environnement selon les termes de la législation en vigueur.

Ce produit est un dispositif médical exempt, règlement (ce) no 1272/2008 du parlement européen et du conseil, article 1d:
les dispositifs médicaux, tels que définis dans les directives 90/385/CEE et 93/42/CEE, qui sont invasifs ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et dans la directive 98/79/CE.

2.2. Éléments d'étiquetage

CLP

Mention de danger

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Répond aux critères de vPvB	Non.
Répond aux critères de PBT	Non.
Autres dangers qui ne conduisent pas à la classification	Aucun.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédient

Composant	N°. CE	N°. CAS	Concentration	Symbole	Risques
éthanol	200-578-6	64-17-5	<1 %	F	R-11

CLP

Composant	N°. REACH	Concentration	Symbole	Classification	N°. CAS
éthanol	01-21194576 10-43	<1 %	GHS02, , danger	Flam. Liq. 2: H225	64-17-5

Voir section 16 pour des explications relatives aux phrases.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Premiers soins, repos, chaleur et air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent.
-------------	---

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Traitements spécifiques	Pas de recommandations spécifiques de premiers soins notées.
-------------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Inhalation	Pas de recommandations spécifiques de premiers soins notées.
Ingestion	En cas d'ingestion de grandes quantités du produit, diluer avec de l'eau.
Contact avec la peau	Rincer rapidement la peau contaminée avec de l'eau.
Contact avec les yeux	Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Consulter un médecin si un trouble subsiste.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction	Eau vaporisée, brouillard ou brume.
---------------------	-------------------------------------

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques	Non-inflammable.
Produits de combustion dangereux	Un feu créé: Gaz carbonique (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection en cas d'incendie	Les pompiers exposés aux gaz de combustion/produits de décomposition doivent utiliser un appareil respiratoire de protection.
---	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Protection du personnel	Utiliser l'équipement de protection nécessaire - voir la rubrique 8.
-------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Protection de l'environnement Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Recueillir le produit répandu avec un équipement mécanique. Recueillir, récupérer/éliminer dans des conteneurs scellés en décharge agréée.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 13 pour le traitement des déchets.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'usage Utiliser l'équipement de protection nécessaire - voir la rubrique 8.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Entreposer à température modérée dans endroit sec et bien aéré.
Conserver à l'écart de: Acides.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant	N°. CAS	Référence	VME 8 h	VLE 15 mn	Date
éthanol	64-17-5	VLEP.	1000/1900 ppm/mg/m³	5000/9500 ppm/mg/m³	

Commentaires sur les ingrédients VLEP = Les Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle.

Ventilation Pas d'instruction particulière de ventilation.

8.2. Contrôles de l'exposition

Appareils respiratoires Une protection respiratoire n'est pas requise.

Gants de protection Protection des mains non requise.

Protection des yeux Dans des conditions d'utilisation normale, aucune protection oculaire n'est nécessaire.

Autres protections Porter des vêtements appropriés pour éviter un contact avec la peau.

Mesures d'hygiène du travail Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

DNEL Aucune data.

PNEC Aucune data.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte.		
Couleur	Rose.		
Odeur/goût	Menthe.		
Description de la solubilité	Partiellement soluble dans l'eau .		
Densité (g/cm3)	1,45	Température (°C)	
Valeur du pH, solution diluée	7,5 - 9,5	Concentration %M	10 %

9.2. Autres informations

Informations sur la sécurité Aucune connue.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de groupe d'incompatibilité noté.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses**Dangers de polymérisation**

Ne peut polymériser.

10.4. Conditions à éviter

Éviter chaleur, flammes et autres sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles**Matières à éviter**

Acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux**Produits de décomposition dangereux**

Aucun produit de décomposition nocif n'est émis en cas d'utilisation conformément aux recommandations.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Sensibilisation**

Aucune réaction allergique n'est connue.

Mutagenèse

Aucuns effets génétiques ou mutagéniques.

Cancérogenèse

Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées.

Toxicité pour la reproduction

Aucun effet nocif connu sur les fonctions de reproduction, la fertilité ou le fœtus.

Inhalation

L'exposition prolongée ou répétée à ce produit chimique peut causer : Irritation des voies respiratoires supérieures.

Ingestion

De grandes quantités de la substance peuvent causer une légère irritation de la gorge.

Contact avec la peau

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

Contact avec les yeux

Risque de causer de légères irritations, principalement en raison des caractéristiques mécaniques.

COMPOSANT:**éthanol****Dose toxique - DL 50:**

7060 mg/kg (oral rat)

Dose toxique - DL 50 (dermal):

>20000 mg/kg (peau lap)

Conc. toxique - CL 50:

124,7 mg/l/4 h (inh rat)

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Informations sur l'écologie**

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.2. Persistance et dégradabilité

Inconnu.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de bioaccumulation attendue.

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité**

Partiellement soluble dans l'eau .

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**PTB/vPvB**

Composant(s) non identifié(s) en tant que substance(s) PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas d'informations.

COMPOSANT:	éthanol
CL50, 96 H, Poisson, mg/l:	13500 (Pimephales promelas)
CE50, 48 H, Daphnies, mg/l:	5400 (Daphnia magna)
CE50, 72 H, Algues, mg/l:	>10,9 (Skeletonema costatum)
Potentiel de bioaccumulation	BCF:0,66
Coefficient de partage (log Pow)	-0,32
Persistance et dégradabilité	BOD5/COD: 0,4 - 0,8 85 % deg., 28 days, Méthode: OECD 301D

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités/nettoyage	Ce produit ne constitue pas de déchet dangereux.
Méthodes d'élimination	Agir en accord avec les consignes des autorités locales.
Classe déchets	18 01 07 Produits chimiques autres que ceux visés à la rubrique 18 01 06.
Emballage contaminé	Suivre les instructions de destruction d'emballage utilisé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Généralités	Ce produit n'est pas couvert par les normes internationales en matière de transport de produits dangereux (ADR/RID, IMDG, AITA, OACI).
TRANSPORT ROUTIER (ADR)	
14.1. Numéro ONU	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
TRANSPORT FERROVIAIRE (RID)	
TRANSPORT MARITIME (IMDG)	
TRANSPORT FLUVIAL (ADN/ADNR)	
14.4. Groupe d'emballage	
14.5. Dangers pour l'environnement	
Notes pour le transport fluvial	Non applicable.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune précaution particulière.
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucun code IBC pour transport de masse extraterritorial (MARPOL).

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives européennes	Médical dispositif, le Règlement 1272/2008/CE, article 1, paragraphe 5d, Règlement no (CE) 453/2010, (CE) 1907/2006 (REACH, CLP), (CE) n° 1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009). Valeurs limites d'exposition professionnelle.
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	
Évaluation de la sécurité chimique	Aucun rapport de sécurité chimique (RSC) n'a été effectué pour ce produit.

SECTION 16: Autres informations

Explications relatives aux phrases R, section 3	R-11 Facilement inflammable.
Explications relatives aux phrases, section 3	H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Les révisions par rapport à la FDS précédente sont signalées par le signe *

DSD/DPD**Publié par**

Essenticon AS, Leif Weldingsvei 18, N-3208 Sandefjord, Norvège. E-mail:
post@essenticon.no. Tlf.: +47 33 42 34 50 - Fax: +47 33 42 34 59
www.essenticon.com

Date d'émission

07.10.2014

Etat de la fiche de sécurité

CLP 05 ATP

Signature

R. E. Lunde

Domaines de validité**AVERTISSEMENT : PRODUIT POUR USAGE PROFESSIONNEL**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données actuellement disponibles et sur toutes nos connaissances concernant une manipulation correcte du produit dans des conditions normales. Toute utilisation de ce produit en dehors des indications figurant sur cette fiche ou l'utilisation de ce produit selon toute autre méthode/procédure s'effectuera exclusivement sous la responsabilité de l'utilisateur. Ce document ne constitue aucune garantie. explicite ou implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un emploi particulier.